

L'an deux mille neuf, le sept juillet à dix heure trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt cinq juin deux mille neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés: 7  
Pouvoirs : 6  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 13

**Présents(es)**

Gérard AZIBI,  
Marcel BAGARD,  
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,  
Jean-Pierre BUIX,  
Hervé RASCLARD,

Catherine VESPIER

**Pouvoirs**

André AUBERIC à Marcel BAGARD, Jean BESSON à Marc BONNARD, Christine NIVOU à Gérard AZIBI, Nicolas ROSIN à Jean-Pierre BUIX, Jean-François SIAUD à Hervé RASCLARD, Michel TACHE à Jean-Marie BERTRAND.

**Excusés(es)**

Pierre COMBES, Michèle EYBALIN, Dominique GUEYTTE, Bruno LAGIER.

\*\*\*\*\*

**Objet :** Avenant au contrat de location des locaux.

Le Président informe les membres du bureau que les travaux d'extension des locaux sont en cours. A leur achèvement, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales disposera de 66m<sup>2</sup> de bureaux supplémentaires.

Le loyer dû à la commune de Sahune étant de 6€ / m<sup>2</sup>, ce dernier sera donc augmenté de 396€.

Un avenant au contrat de location devra être établi.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'augmentation de loyer à la date de mise à disposition de l'extension des locaux et autorise le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jours et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD